



Reprise du programme de formation !

Formation des bénévoles associatifs Programme 2015/2016

L'Alsace compte près de 30 000 associations, constitutives du dynamisme de la région et qui sont aujourd'hui confrontées à des enjeux de développement, de consolidation de leurs projets, mais aussi de renouvellement de leurs instances dirigeantes.

Afin de répondre à ces besoins, la Région Alsace propose un programme de formation, construit et coordonné par la CPCA Alsace SARA.

Les formations sont dispensées par différents organismes implantés en Alsace et ayant une bonne connaissance du milieu associatif.

Au-delà de l'acquisition de compétences, ces formations se veulent interactives, illustrées de cas concrets et permettant l'échange d'expériences entre bénévoles.

La programmation d'octobre 2015 à juin 2016 :

Les formations ont lieu en soirée ou le samedi. Horaires sur notre site internet. Elles se déroulent à la Maison des associations de Wissembourg, la Maison des associations de Strasbourg, le Carré des associations de Mulhouse ou à la Fédération des foyers clubs de Mulhouse.

Module 1 : Comment tenir votre comptabilité ? niveau 1 (Parcours CFGA)

Durée : **9 heures** sur 2 ou 3 séances - Tarif : **21 €**

MULHOUSE : 20, 21 novembre 2015

MULHOUSE : 22, 23 avril 2016

STRASBOURG : 23, 30 novembre, 07 décembre 2015

STRASBOURG : 22, 29 février, 07 mars 2016

Module 1 : Comment tenir votre comptabilité ? niveau 2 (Parcours CFGA)

Durée : **9 heures** sur 2 ou 3 séances - Tarif : **21 €**

MULHOUSE : 29, 30 avril 2016

STRASBOURG : 24, 31 mai, 06 juin 2016

Module 2 : Organisation de manifestations associatives occasionnelles : quelles réglementations ? (Parcours CFGA)

Durée : **6 heures** sur 2 séances - Tarif : **14 €**

STRASBOURG : 26 novembre, 3 décembre

STRASBOURG : 10, 17 mars 2016

MULHOUSE : 15, 22 mars 2016

COLMAR : 11, 18 mai 2016

Module 3 : Association et emploi (Parcours CFGA)

Durée : **9 heures** sur 3 séances - Tarif : **21 €**

MULHOUSE : 24 février, 2 et 9 mars 2016

STRASBOURG : 19, 26 avril, 03 mai 2016

Module 4 : Comment financer son association et ses actions ? (Parcours CFGA)

Durée : **9 heures** sur 3 séances - Tarif : **21 €**

STRASBOURG : 5, 12, 18 novembre 2015

STRASBOURG : 8, 14, 21 mars 2016

MULHOUSE : 10, 17, 24 novembre 2015

COLMAR : 8, 15, 22 mars 2016

Module 5 : Comment attirer, fidéliser, mobiliser les bénévoles associatifs ? (Parcours CFGA)

Durée : **12 heures** sur 2 ou 4 séances - Tarif : **28 €**

STRASBOURG : 6, 13 février 2016

MULHOUSE : 16, 23, 30 mars, 06 avril 2016

Module 6 : Faire vivre la gouvernance de son association (Parcours CFGA)

Durée : **6 heures** sur 2 séances - Tarif : **14 €**

MULHOUSE : 12, 19 janvier 2016

STRASBOURG : 23 février, 01 mars 2016

Module 7 : Dynamiser la vie associative

Durée : 6 heures sur 1 journée - Tarif : 14 €

WISSEMBOURG : 05 mars 2016

COLMAR : 12 mars 2016

Module 8 : Quelle communication pour votre association ? (Parcours CFGA)

Durée : 9 heures sur 3 séances - Tarif : 21 €

MULHOUSE : 6, 13 octobre, 03 novembre 2015

STRASBOURG : 13, 20, 27 octobre 2015

STRASBOURG : 7, 14, 21 juin 2016

Module 9 : Les outils de communication gratuits sur Internet

Durée : 6 heures sur 2 séances - Tarif : 14 €

STRASBOURG : 03, 10 novembre 2015

STRASBOURG : 23, 30 juin 2016

WISSEMBOURG : 19, 26 novembre 2015

MULHOUSE : 16, 30 janvier 2016

Module 10 : Le projet associatif

Durée : 6 heures sur 2 séances – Tarif : 14 €

MULHOUSE : 13, 20 janvier 2016

STRASBOURG : 24, 31 mars 2016

Parcours CFGA (Certificat de Formation à la Gestion Associative)

Le CFGA est un document officiel (Ministère Jeunesse et Sport) remis à l'issu d'un parcours de 63h de formation théorique (8 modules obligatoires), complété par 20 jours de formation pratique au sein de votre association.

La formation consiste à faire acquérir à des bénévoles, âgés de seize ans minimum, membres d'une association depuis une année au moins, des connaissances nécessaires pour leur permettre l'exercice de responsabilités dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association.

Elle est constituée des deux phases successives suivantes : une formation théorique et une formation pratique accomplie dans l'association.

S'inscrire :

A qui s'adressent les formations ? A tout bénévole assurant ou non des responsabilités au sein d'une association - formations ouvertes aux salariés des associations sous réserves des places disponibles.

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions se font en ligne uniquement :

<http://www.reseau-sara.org/> (rubrique Formations)

Renseignements :

CPCA Alsace SARA

1a place des Orphelins -67000 Strasbourg

Tél. : 03 88 23 26 38 – formations@reseau-sara.org

A propos de la CPCA Alsace SARA :

La CPCA Alsace SARA regroupe 21 structures de soutien aux associations : AFGES, Alsace Active, Alsace Nature, APDSU, ARIENA, Archimène, Chambre de Consommation d'Alsace, CRAJEP, FDMJC 67, FDFC 68, Force Jeune, FDCSC 67, Maison des Associations de Strasbourg, Institut de Droit Local, Ligue de l'Enseignement Alsace, URBA, UDMJC 68, URAT – AJA, URAF, URIOPSS, URSIEA.

Son objet est double :

- regrouper et défendre les acteurs de la vie associative alsacienne,
- apporter un soutien technique aux associations du territoire

La CPCA Alsace SARA mène des actions de formation des bénévoles, développe des outils pratiques accessibles sur le site www.reseau-sara.org et propose des temps d'échanges et de réflexion sur le fait associatif en Alsace, pour que la place et le rôle des associations dans la vie sociale et économique de la région soient reconnus à leurs justes valeurs.

Le programme de formation bénéficie du soutien de la Région Alsace

